



DIS-MOI TON SLOGAN

DIS NON AU HARCELEMENT

JOURNEE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

L'action "**DIS-MOI TON SLOGAN, DIS NON AU HARCELEMENT**", mise en place pour la journée du jeudi 3 novembre, a été construite en plusieurs étapes .

Elle est initiée conjointement par madame MARCHAND Karine, documentaliste et madame Bossières, CPE.

1) Phase de sensibilisation auprès des délégués de classe : semaine du 26 au 30 septembre

Une réunion a eu lieu avec les 60 délégués de classe, et 2 films leur ont été présentés.

La notion du harcèlement a été définie et les échanges ont été nourris.

Le film « Marion, 13 ans pour toujours », a été évoqué.

Mme Marchand et Mme Bossières ont co-animé cette réunion, et ont proposé à tous les élèves de travailler sur des dessins, slogans en toutes langues pour marquer leur refus du harcèlement.

Tous les personnels sont informés de cette action, et des affichages sont faits, donnant notamment les numéros d'écoute.

2) Phase de transmission aux élèves et de réflexion collective : semaine du 3 au 6 octobre

Les délégués transmettent aux élèves les informations reçues en réunion, et leur font part de l'action mise en place pour le jeudi 03/11.

Les dessins et slogans sont à rendre au CDI et à la vie scolaire.

Les élèves de 6^{ème} effectuent leurs travaux de recherche et de création au CDI pendant 1 heure d'IRD.

3) Phase de sélection des travaux : jeudi 6 octobre

Les délégués du Conseil de Vie Collégienne sont réunis le jeudi 06/10 pour choisir les travaux des élèves qui serviront de supports à la création de **badges**.

Chaque classe aura un badge avec un slogan différent : les élèves échangeront ainsi pendant la journée sur leurs slogans.

Certains travaux seront affichés dans le collège.

4) Journée de Lutte contre le Harcèlement du jeudi 3 novembre :

Tous les élèves et les adultes portent un badge.

Diffusion toute la journée au Foyer des élèves de films sur le harcèlement.

Les professeurs principaux sont invités à ouvrir le dialogue sur cette thématique.